

# Carouge Enjeux densification & MD

## Rue de l'Avenir

28 septembre 2018

2018



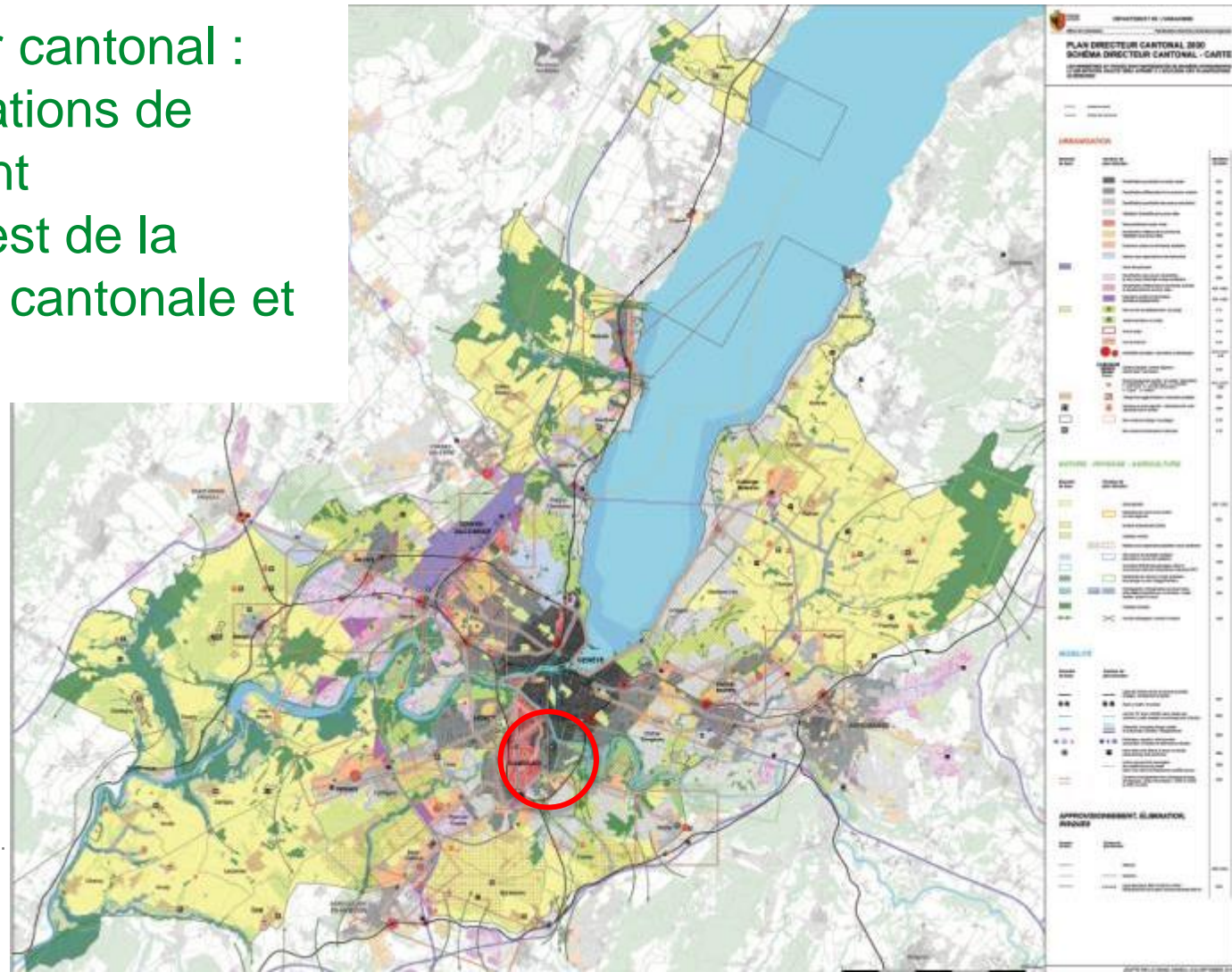
2050?



# Pourquoi ce développement?

Le Plan directeur cantonal :

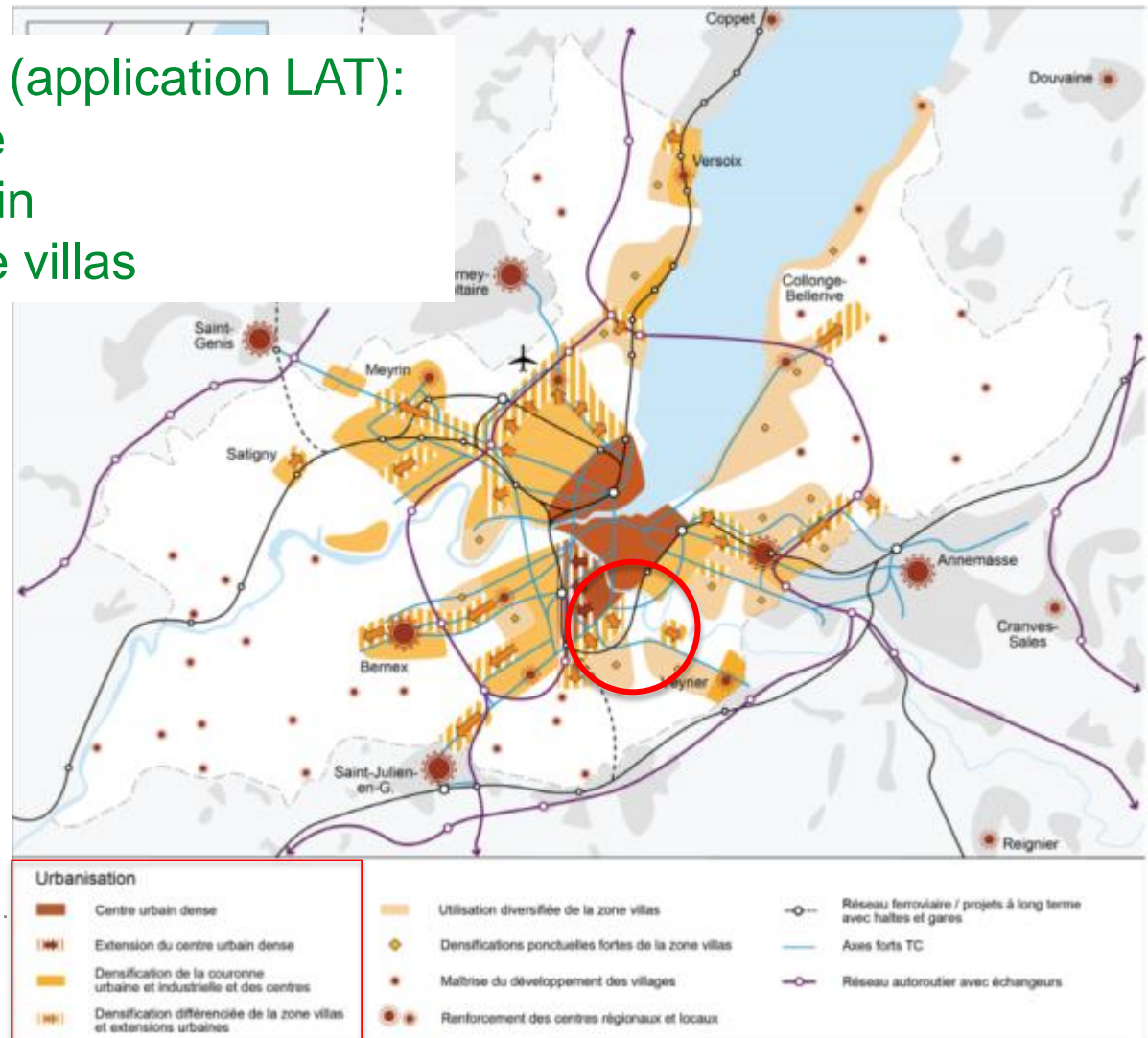
- fixe les orientations de développement
- définit ce qui est de la responsabilité cantonale et communale



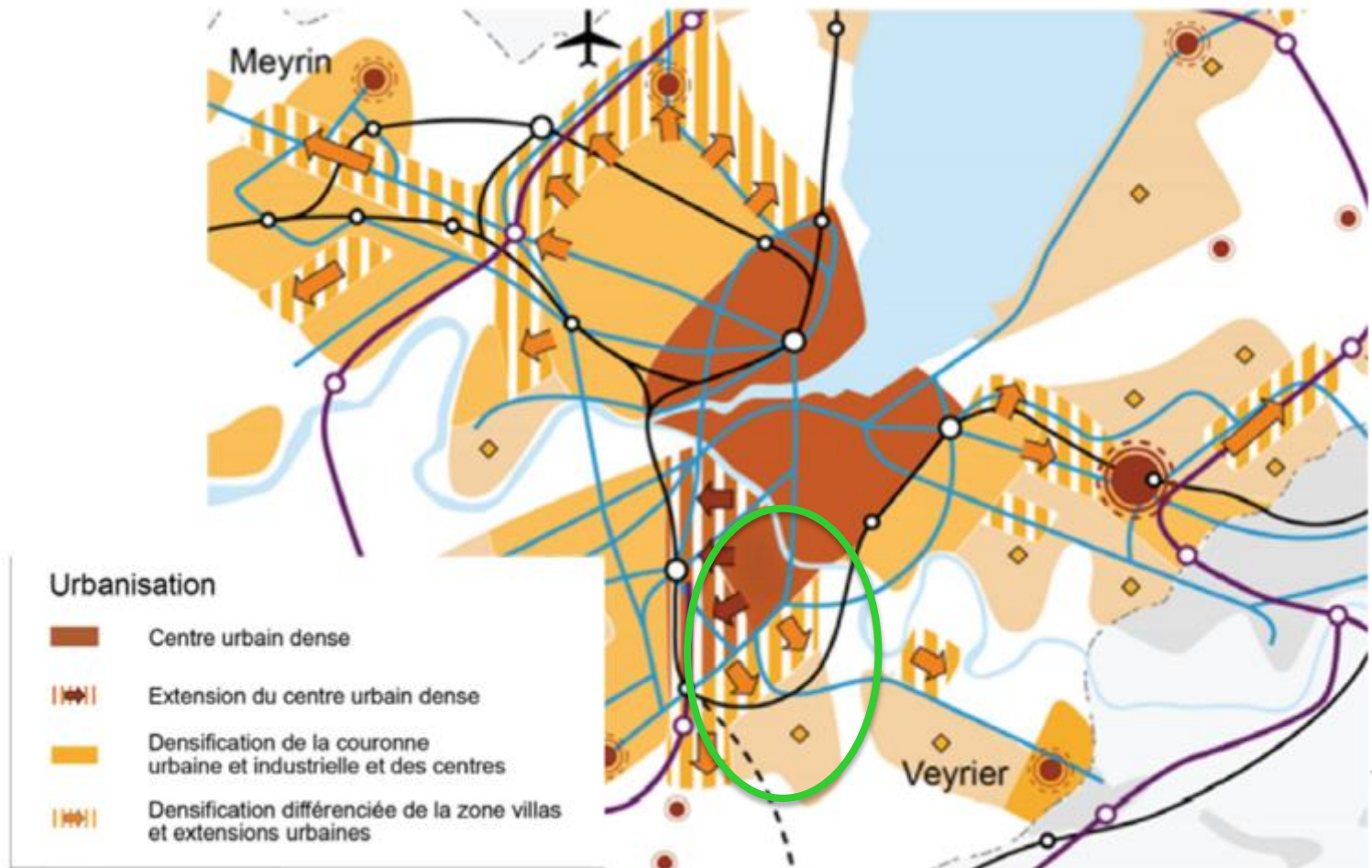
# Pourquoi ce développement?

Orientations du PDCn (application LAT):

- extension centre ville
- renouvellement urbain
- densification zone de villas



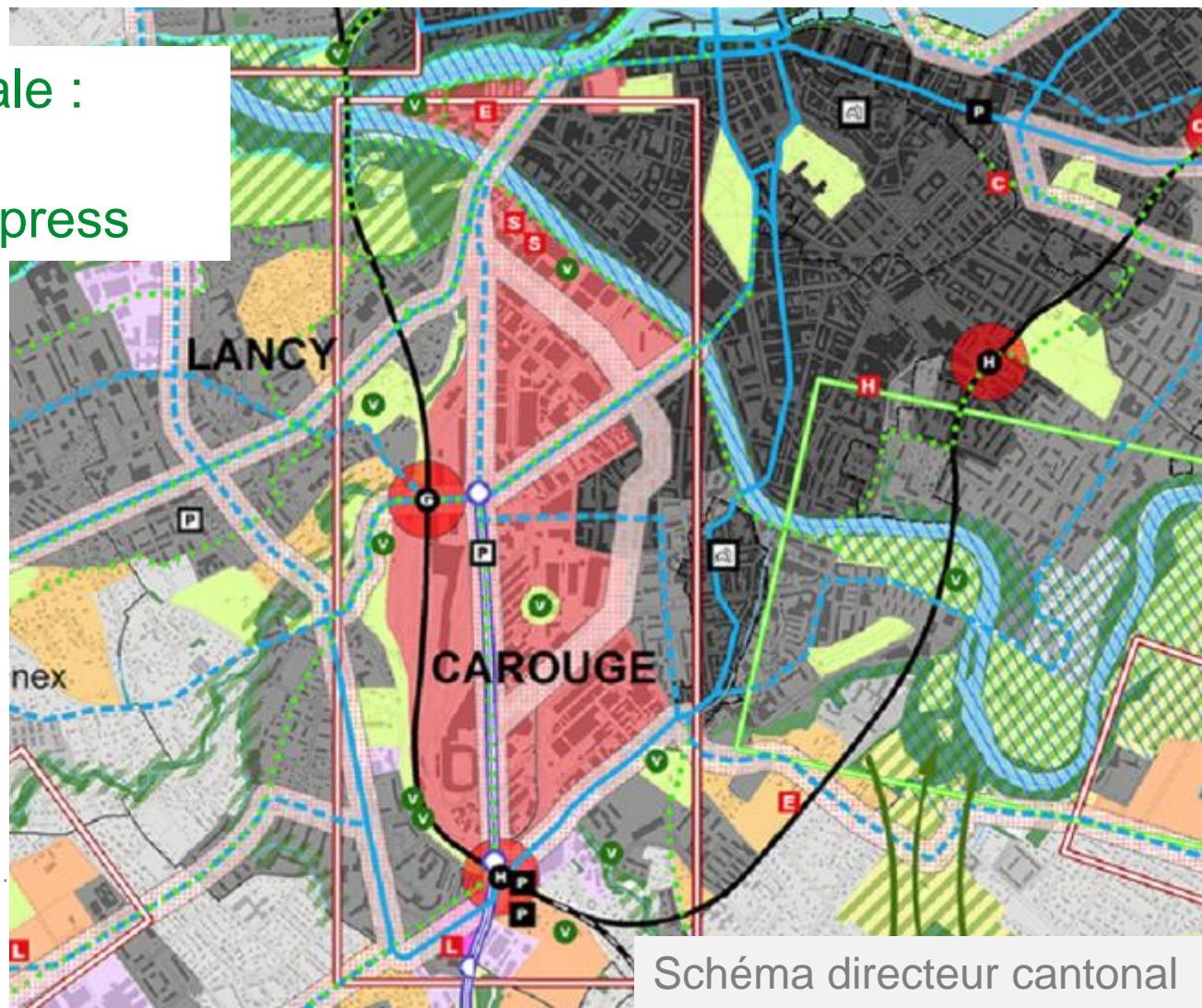
# Concept aménagement cantonal



# Pourquoi ce développement?

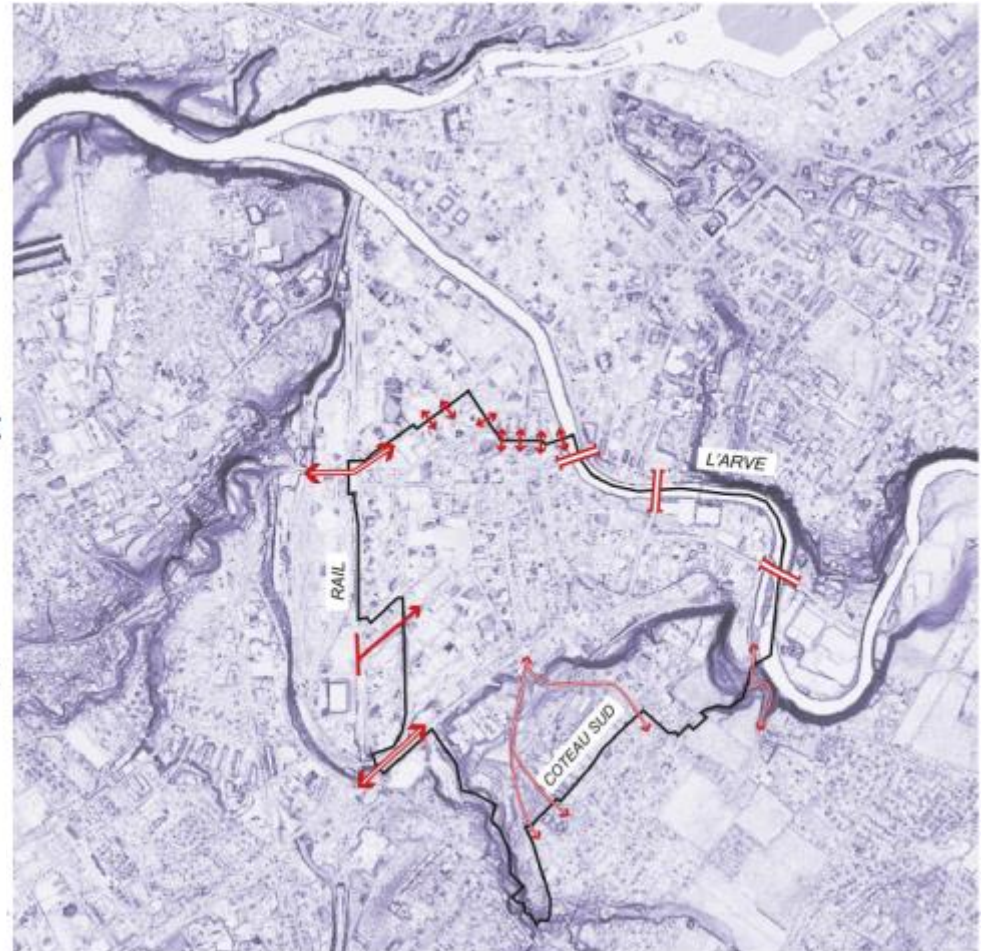
Dynamique territoriale :

- PAV
- 2 gares Léman Express



# Situation topographique

- Continuité naturelle du centre-ville de Genève : plateau, réseau routier
- Limites naturelles et topographiques au sud, à l'est et à l'ouest
- Des portes d'entrée au territoire communal limitées

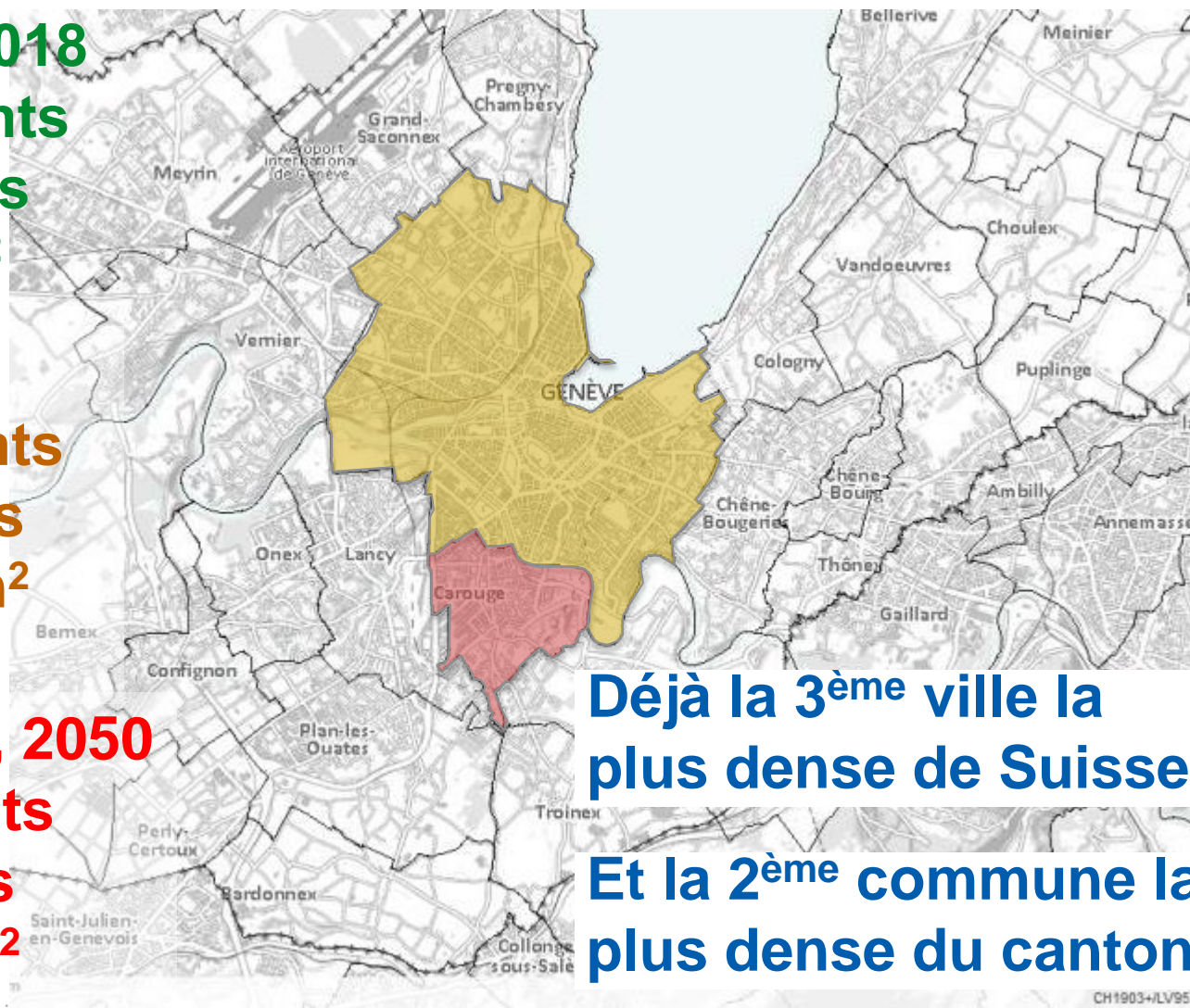




**Aujourd'hui 2018**  
**22'000 habitants**  
**25'000 emplois**  
**8'300 hab/km<sup>2</sup>**

**Demain, 2030**  
**33'000 habitants**  
**34'000 emplois**  
**12'450 hab/km<sup>2</sup>**

**Après-demain, 2050**  
**40'000 habitants**  
**41'000 emplois**  
**15'100 hab/km<sup>2</sup>**

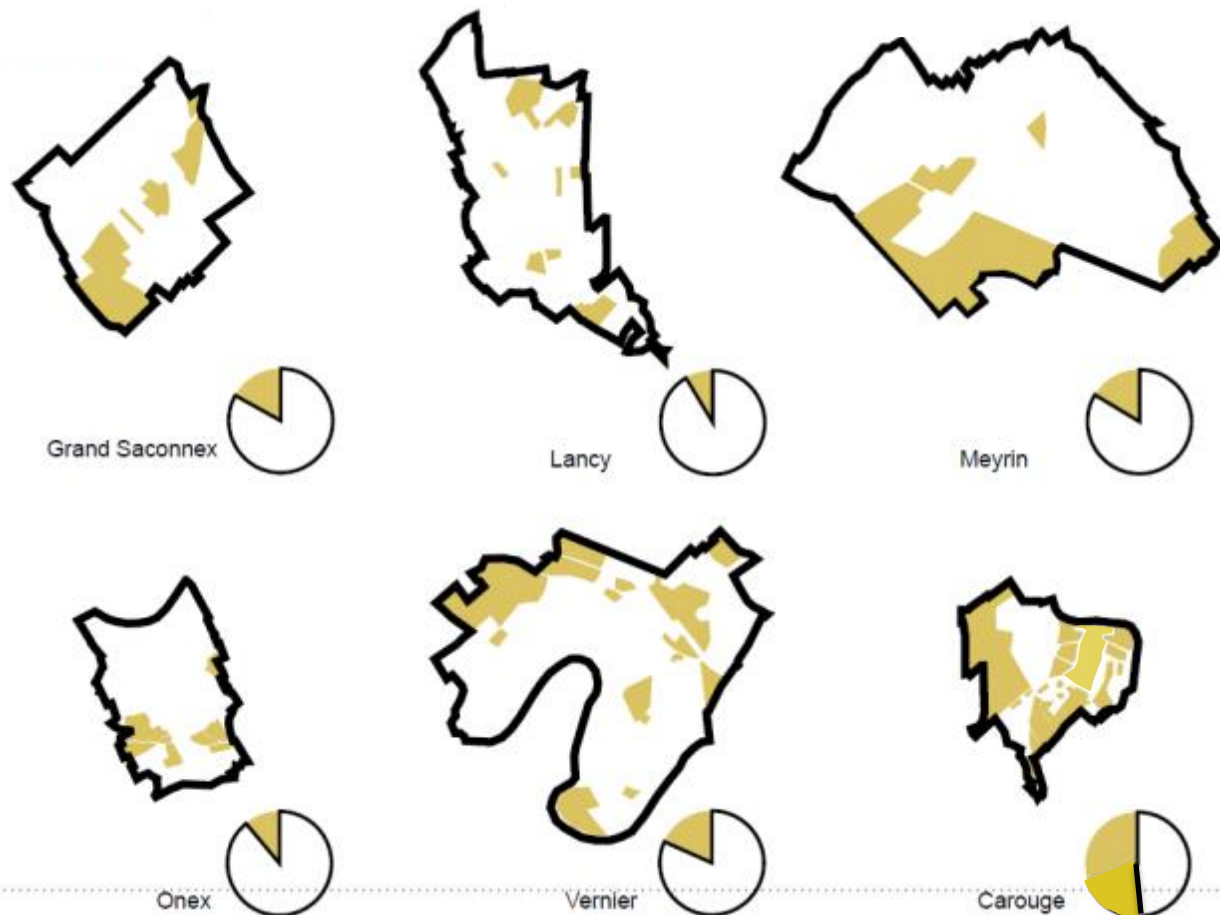


**Déjà la 3<sup>ème</sup> ville la plus dense de Suisse**

**Et la 2<sup>ème</sup> commune la plus dense du canton**

# Carouge comme partout ailleurs?

Surfaces de territoires vouées à se transformer d'ici 2050, toutes zones confondues, pour différentes communes genevoises



# Temporalités et ressources

- Enjeux :**
- Comment conjuguer actions d'amélioration à court terme et projets de mutation à moyen/long terme?
  - Comment distribuer équitablement les investissements et ressources disponibles sur l'ensemble du territoire ?



# Requalifier l'ensemble du territoire

Carouge, c'est bien sûr la place du Marché...

Mais c'est aussi Praille et les Noirettes,

La Fontenette, les Minoteries, les Aures,

Pinchat, Université, Grange-Collomb,

Et demain l'Etoile, Grosselin, le Grand Parc!

Il est indispensable de requalifier et développer simultanément chacun des 5 secteurs de la Commune, en renforçant leurs identités propres, tout en assurant leur cohésion et en qualifiant leurs coutures avec le territoire limitrophe.



# Secteur C

## Réalisé:

- Zone 20 créée en 2009-2010
- Zone piétonne «simplifiée» créée en 2015

## Projets en cours

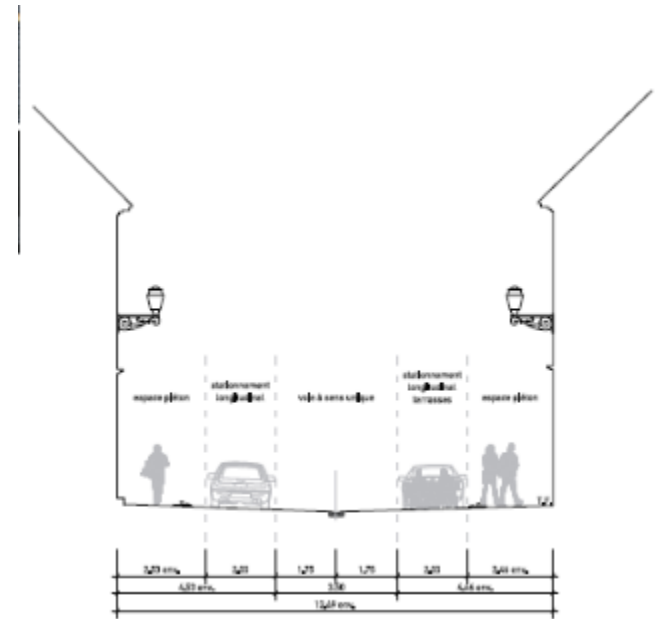
- Axe Vibert-Sardaigne
- Axe Promenades
- Rondeau
- Axe Praille  
(gare LémanExpress/Pont de Carouge)
- Voie Verte d'Agglomération (VVA)
- Zone piétonne «confortée»
- Réaménagement Collège/Moraines



# Secteur C

Bilan travail «façade à façade»:

- Réalisation de qualité, ambitieuse, contemporaine,
- Contrainte maintien stationnement
- Difficulté à faire respecter la vitesse
- Pas toujours adapté aux personnes fragilisées
- Goudron = langage voitures!



# Secteur Nord

## Réalisé:

- Zone 30 étendue en 2011-14
- Pacification quartier Noirettes (circulation alvéolaire)

## Projets en cours

- Axe Praille (gare LémanExpress/ Pont de Carouge)
- Piétonisation Pervenches
- Requalification axe Acacias (Ville de Genève)



# Secteur Nord

- Réduction largeur chaussée  
= réduction vitesse
- Elargissement trottoirs
- Contresens cyclables
- Reverdissements





# Secteur Est

## Réalisé:

- Rue des Horlogers
- Rue du Tunnel

## Projets en cours

- Axe rte de Veyrier
- Axe Fontenette/J-Girard
- Rue et place Menuisiers
- Voie Verte d'Agglomération (VVA)



# Secteur E : axe route de Veyrier

ADR, architectes paysagistes



# Secteur E : Plan-guide Carouge-Est

Bassi-Carella, architectes



# Secteur Sud

## Projets en cours

- Axe Pinchat (BHNS)
- Axe ch. Vert
- Liaisons MD à travers la Moraine
- Axe Jeunes (avec le canton)
- Renfort maillage MD selon image Carouge-Sud



# Secteur S : Stratégie Carouge-Sud

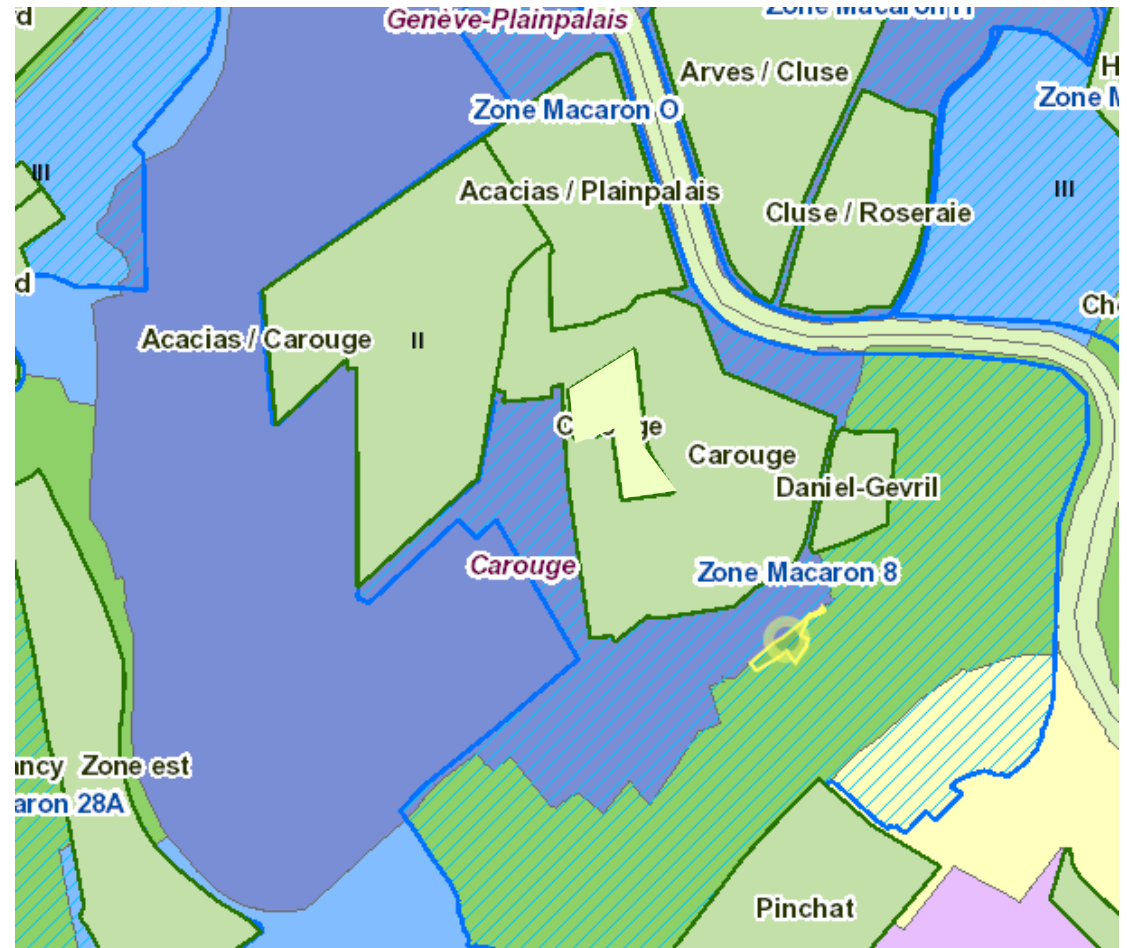


# Zones 20 et 30

Extension progressive  
de la zone 30

Requalification et  
sécurisation de cette  
dernière  
(passages piétons,  
contrôle de la vitesse...)

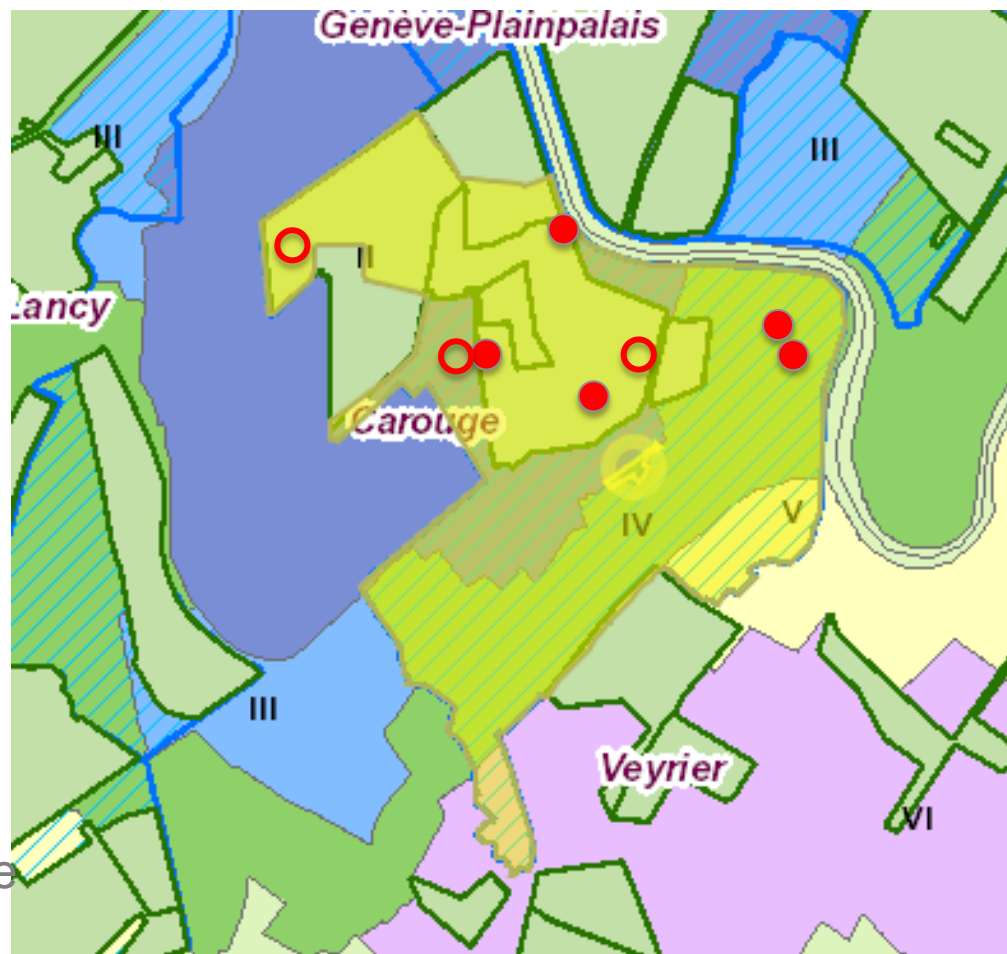
Limitation de la  
«percolation» à travers  
les quartiers



# Zones macarons = compensation

L'obligation de compenser les places supprimées est une forte contrainte, aggravée par la hausse des contraintes posées pour l'utilisation des parkings existants à des fins de compensation (taux d'occupation)

Disponibilité et facilité de stationnement à proximité des commerces:  
une condition de l'extension de la zone piétonne



# Secteur O





# Besoins globaux en infrastructures

Non seulement répondre aux obligations légales en termes de création, renouvellement, et entretien des infrastructures, en lien intrinsèque avec le développement urbain, mais **qualifier les axes majeurs reliant les quartiers**

Avec les mutations dans tous les secteurs, le simple entretien n'est plus possible, d'autant plus que depuis les années 80', peu de gros travaux ont été faits sur Carouge : il faut à la fois **rattraper le retard pris concernant la mise en conformité** et **adapter les infrastructures au nouveau contexte urbain en cours de réalisation, et si possible l'anticiper**

**Saisir les opportunités, assurer les convergences entre les différents projets, éviter les chantiers successifs tout en améliorant la situation actuelle dans l'attente des futurs gros chantiers de requalification**



MERCI DE VOTRE ATTENTION

---